

Formulaire de demande de débit de boissons temporaire

Boissons fermentées non distillées ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur (groupe III)

Ce formulaire doit être complété au format numérique et retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation, à l'adresse suivante : commerce@ville-amboise.fr
Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

DEMANDEUR

Nom, prénom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues :

EVENEMENT

Description de l'événement (concept, jauge maximale de public susceptible d'être accueilli à un instant T dans les locaux, etc)

Adresse de l'événement :

Date(s) :

Horaires :

Autorisation(s) précédemment obtenue(s) : Oui Non

Si oui, nombre et dates :

Fait à

Le

Signature